



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

### Procès Verbal de l'assemblée générale du 8/10/2011

#### Présents :

\_Brierre Jérôme, Couchot Denis, Demolin Rudy, Desmarest Roger, Duprey Michel, Larue Philippe, Morel Didier, Patry Simon, Theloy Françoise, Truchy Daniel et Vioix Michel (archers 2010/2011 plus de 16 ans ce jour).

\_Tallemet-Graupner Aurélien, Vioix Sébastien (archers moins de 16 ans)

\_Marchand Serge, Moniot Noël, Patry Jean Benoit, (archers non licenciés au club en 2010/2011)

\_M<sup>me</sup> Collet, Mr et Mme Tallemet-Graupner (parents)

\_M<sup>me</sup> Garguillou (Représentante de la mairie)

Feuille d'émargement en annexe.

Plus du quart des membres 2010/2011 à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer (11 pour un minimum de 9 membres).

#### Ordre du jour :

- **Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9/10/2010**
- **Rapport moral du Président**
- **Election du Conseil d'Administration**
- **Résultats sportifs**
- **Droit de tir pour les jeunes**
- **Licences 2012**
- **Bilan financier**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Election des vérificateurs aux comptes**
- **Budget prévisionnel**
- **Projet sportif**
- **Projet du club**
- **Questions diverses**

*Ouverture de la séance à 9h35.*

*Mot d'accueil du président.*

- **Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9/10/2010**

Truchy Daniel demande des éclaircissements sur les deux paragraphes traitants des formations de Bérenger Chaillot.

Le procès verbal du 9/10/2010 est adopté à l'unanimité.



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- **Rapport moral du Président**

«

Bonjour à tous,

Bienvenue à l'assemblée générale des Archers Troyens. Pour commencer, je vais vous retracer l'année écoulée: le nombre de licenciés a encore augmenté cette année, nous sommes 54 adhérents. Parmi ces licenciés, beaucoup de jeunes sont venus nous rejoindre et ont bien représenté le club dans différentes compétitions.

Dans un autre domaine, nous avons travaillé, depuis le début de l'année dernière, pour obtenir le label bronze qui nous a été délivré en janvier 2011. Ce qui nous impose une rigueur dans le maintien des prestations pour le conserver.

Côté compétitions, les anciens se sont illustrés et quelques nouveaux ont commencé la compétition. Nous espérons continuer sur cette lancée.

Je voudrais remercier tous les bénévoles qui aident au bon déroulement des compétitions, qui ont donné de leur temps pour les travaux, la mairie et ses services techniques pour les soutiens matériel et financier, la mairie de Saint Parres pour le prêt du terrain de Foicy. Je remercie enfin la presse écrite et canal 32 de s'intéresser au club.

Parlons maintenant de l'année sportive qui commence: à ce jour, 25 archers ont déjà pris leur licence.

Nos objectifs restent dans la continuité de 2010-2011, c'est à dire augmenter encore le nombre des tireurs en compétition, de conserver le label bronze, d'améliorer l'encadrement de l'initiation et de fidéliser au maximum le public jeune en les accompagnant lors des sorties.

Je terminerai par une annonce importante: après avoir réfléchi quelques mois, je souhaite démissionner du poste de président.

Nous allons pouvoir passer au point suivant de l'ordre du jour: les élections au conseil d'administration.

»

- **Election du Conseil d'Administration**

Les candidats sont : Viet Caroline (absente excusée)

Caroline Viet est élue à l'unanimité.

Roger Desmarest indique que les statuts devront être modifiés lors d'une AG supplémentaire pour mise à jour, notamment pour la prise en compte des nouvelles licences sans pratique. Cela pourrait permettre à Jean Benoît Patry de poser sa candidature au conseil d'administration. Dans l'attente de son élection, il peut être invité aux réunions du conseil d'administration.



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- **Résultats sportifs**

Michel Duprey annonce les médailles obtenues dans les différents championnats :

### Trophée champardennais – niveau départemental

- Poussins:	Brierre Alexandre	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
	Moiriat Anatole	6 <sup>e</sup>
- Benjamins:	Hervier Antoine	10 <sup>e</sup>
	Carvallo Gaëlle	12 <sup>e</sup>
- Minimes:	Bastos Lilian	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
	Simon Petitpas	3 <sup>e</sup> ( <b>médaille de bronze</b> )
	Tallemet-Graupner Aurélien	6 <sup>e</sup>
	Champeau Léa	8 <sup>e</sup>
- Cadets:	Vioix Sébastien	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
	Carvallo Ludivine	4 <sup>e</sup>

### Trophée champardennais – niveau régional

- Poussins:	Brierre Alexandre	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
- Minimes:	Simon Petitpas	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
	Bastos Lilian	6 <sup>e</sup>
	Tallemet-Graupner Aurélien	10 <sup>e</sup>
- Cadets:	Vioix Sébastien	5 <sup>e</sup>
	Carvallo Ludivine	7 <sup>e</sup>

### Championnat Départemental en salle

- Cadette:	Lia Larue	1 <sup>ère</sup> ( <b>médaille d'or</b> )
- Cadet:	Simon Patry	4 <sup>e</sup>
- Senior femme:	Françoise Theloy	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
- Seniors Hommes:	Jérôme Brierre	4 <sup>e</sup>
	Philippe Larue	9 <sup>e</sup>
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	2 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
- Vétéran Homme arc à poulies	Michel Duprey	3 <sup>e</sup> ( <b>médaille de bronze</b> )

### Championnat Régional en salle

- Cadette:	Lia Larue	4 <sup>e</sup>
- Senior femme:	Françoise Theloy	5 <sup>e</sup> ( <b>médaille d'argent</b> )
- Seniors Hommes:	Jérôme Brierre	4 <sup>e</sup>
	Philippe Larue	18 <sup>e</sup>
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	5 <sup>er</sup>



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

### Championnat Départemental Fédéral

- Cadette:	Lia Larue	1 <sup>ère</sup> (médaille d'or)
- Cadet:	Simon Patry	3 <sup>e</sup> (médaille de bronze)
- Seniors Hommes:	Jérôme Brierre	1 <sup>er</sup> (médaille d'or)
	Philippe Larue	4 <sup>e</sup>
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	2 <sup>e</sup> (médaille d'argent)

### Championnat Régional Fédéral

- Cadette:	Lia Larue	2 <sup>e</sup> (médaille d'argent)
- Cadet:	Simon Patry	3 <sup>e</sup> (médaille de bronze)
- Senior Homme:	Philippe Larue	19 <sup>e</sup>
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	1 <sup>er</sup> (médaille d'or)

### Championnat National Fédéral

- Cadette:	Lia Larue	17 <sup>e</sup>
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	14 <sup>e</sup>

### Championnat Départemental Beursault

- Cadette:	Lia Larue	1 <sup>ère</sup> (médaille d'or)
- Senior Homme:	Philippe Larue	1 <sup>er</sup> (médaille d'or)
- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	2 <sup>e</sup> (médaille d'argent)

### Championnat Régional Beursault

- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	3 <sup>e</sup> (médaille de bronze)
- Vétéran Homme arc à poulies	Michel Duprey	7 <sup>e</sup>

### Championnat National Beursault

- Vétéran Homme:	Roger Desmarest	3 <sup>e</sup> (médaille de bronze)
------------------	-----------------	-------------------------------------

### Coupe de la Ligue

L'équipe termine 7<sup>e</sup> en salle et 4<sup>e</sup> en extérieur; elle se classe 5<sup>e</sup> sur l'ensemble de la région.

### Semaine des Jeunes

- Cadette:	Lia Larue	39 <sup>e</sup>
------------	-----------	-----------------

### Challenge du Comité de l'Aube

- Jeunes:	Archers Troyens	3 <sup>e</sup>
- Adultes:	Archers Troyens	2 <sup>e</sup>
- Complet:	Archers Troyens	5 <sup>e</sup>

#### • Droit de tir jeune

Roger Desmarest propose un droit de tir minoré pour les jeunes, tarif à 25€ au lieu de 50€.

Didier Morel exprime son désaccord.

Droit de tir jeune pour les catégories poussin, benjamin, minime et cadet adopté à l'unanimité.

Page 4 sur 9

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES  
Agrément FFTA n° 2810009

Téléphone : 03 25 70 64 55 – Email : [archerstroyens@orange.fr](mailto:archerstroyens@orange.fr) - Site Internet :

<http://lesarcherstroyens.c.la>



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- **Licences 2011**

Tarifs présentés par Didier Morel :

Types de licences		Part fédérale			Part régionale	Part départementale	Part club	Total
		Hors assurance	Part assurance	S/Total				
Adultes	Compétition	37,70 €	0,30 €	38,00 €	20,00 €	11,00 €	32,00 €	101,00 €
	Club	29,70 €	0,30 €	30,00 €	18,00 €	11,00 €	32,00 €	91,00 €
	Sans pratique	24,70 €	0,30 €	25,00 €	16,00 €	11,00 €	0,00 €	52,00 €
Jeunes		20,70 €	0,30 €	21,00 €	10,00 €	6,00 €	32,00 €	69,00€
Poussins		11,70 €	0,30 €	12,00 €	7,00 €	4,00 €	32,00 €	55,00 €
Convention handisport	F.F.H	13,70 €	0,30 €	14,00€*	2,00€*	2,00€*	32,00 €	32,00 €
	F.F.S.A	13,70 €	0,30 €	14,00 €	2,00 €	2,00 €	32,00 €	50,00€
Découverte		14,70 €	0,30 €	15,00 €	3,00 €	2,00 €	15,00 €	35,00 €

\* à régler à la F.F.H

Droit d'entrée		40,00 €
Droit de tir	L'année, adulte	50,00 €
	1 saison int ou ext	25,00 €
	L'année, jeune	25,00 €
Frais de matériel		25,00 €
Location pour arc de prêt		50,00 €

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

- **Bilan financier**

Le bilan financier est présenté par Didier Morel. (Annexe 1)

Roger Desmarest exprime son amertume sur la non réalisation par le trésorier de certaines demandes de subventions (document non fourni suite à réalisation pour le CNDS et les gros achats qui ont rendu les comptes déficitaires auraient pu faire l'objet de subventions exceptionnels au près de la mairie).

Jean Benoît Patry indique qu'il a vérifié avec madame Collet les comptes et qu'ils sont corrects pour eux deux.

Le bilan financier est approuvé à la majorité avec une voix contre.

- **Election des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes élus sont les deux volontaires :  
 \_Mme Collet Pascale  
 \_Mme Tallemet-Graupner

- **Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel est présenté par Didier Morel. (Annexe 2)

Plusieurs personnes posent des questions ou expriment des remarques.

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité avec une voix contre et une abstention



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

- **Projet sportif**

**Engagement d'équipes en DR :** Le président souhaite l'engagement d'une équipe homme, une femme et une jeune et est optimiste pour la réussite aux compétitions.

**Encadrement :** Le président indique que le conseil d'administration est en train de réfléchir pour faire intervenir l'entraîneur de ligue, Bérenger Chaillot. Les frais de déplacements sont pris en charge par la ligue, reste à charge le prix de 28€ de l'heure. Une douzaine d'archers sont intéressés moyennant une participation du club à hauteur de la moitié du tarif. Il lui serait demandé d'intervenir deux fois par mois le vendredi de 19h à 21h.

**Arbitrage :** Caroline Viet commencera la formation courant de l'année.

**Formations :** Il existe différents types de formations, notamment, entraîneurs, arbitrage, comptable.

**Jeunes :** Lia Larue continue sa participation en équipe de ligue.

**Entraînements :** Simon Patry, Roger Desmarest, Serge Marchand et Jérôme Brierre participeront **aux stages de perfectionnements pour les tireurs organisés** par le comité de l'aube. Philippe et Lia Larue étaient qualifiés.

- **Projet du club**

**Equipement vestimentaire :** Le président rappelle le choix d'un tee-shirt blanc aux couleurs du club pour des problèmes de suivis d'articles (formes et couleurs). Une tenue complète sera créée pour les compétiteurs.

**Remise en état du complexe de tir à Foicy :** La mairie réalisera la remise en état des supports des buttes. Les bandes de paille seront enlevées le jour même par les archers. La mairie fera déplacer la butte de 90 mètres à 70 mètres, la 70 à 60 et la 60 à 10.

**Conditions de prêt d'arc :** Elles ne changent pas, le club fournit le matériel d'initiation la première année avec le paiement des frais d'entretien du matériel par l'archer. La deuxième année, l'archer devra posséder son propre petit matériel (carquois, flèches, palette, protège bras, dragonne) et il aura la possibilité de louer un arc du club (**voir tarif dans tableau si dessus**). Ensuite, au plus tard avant le début de la troisième année, l'archer devra s'équiper de la totalité.

**Organisation compétitions :** La compétition salle se déroulera les 5 et 6 novembre 2011. Pour celle extérieur, la date est à définir.

**Partenariats :** Le président indique les raisons du non renouvellement avec le Crédit Agricole. Il faut essayer d'en obtenir d'autres.

**Labellisation :** Le président indique qu'il faut continuer à travailler sur les critères d'obtention du label, notamment par le rangement du local, pour le garder et pour éventuellement obtenir « l'argent ».

Page 6 sur 9

Les Archers Troyens – Maison des Associations Sportives - 63, Avenue Pasteur 10 000 TROYES  
Agrément FFTA n° 2810009

Téléphone : 03 25 70 64 55 – Email : [archerstroyens@orange.fr](mailto:archerstroyens@orange.fr) - Site Internet :

<http://lesarcherstroyens.c.la>



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

**Moments de convivialité :** Le président précise qu'ils sont difficiles à mettre en place. Il regrette la faible participation en 2010 à la sortie de Vievy et que personne d'autre que lui ne se soit déplacé pour assister au championnat de France à Reims.

- **Questions diverses**

\_Sébastien Gelsumini avait demandé au préalable les modalités de prise en charge des déplacements pour l'équipe: le club prend en charge suivant les conditions définies à l'AG 2010.

**Rappel du remboursement des frais :**

\_inscriptions payées ou remboursées par le club

\_pas de remboursement de frais pour les compétitions dans l'aube

\_pour les lieux de concours éloignés, il sera remboursé sur justificatifs dans les limites suivantes :

- 0.10 € du Kms et les tickets d'autoroutes
- hôtel, 40€ la nuit
- repas, 20€
- petit déjeuner, 7€

\_Il faudrait un volontaire pour communiquer avec la presse.

- **Election du bureau**

Les membres du conseil d'administration présents (six) ont élu les membres du bureau.

Pour le président, le vote a été réalisé à bulletin secret.

Il y avait deux candidats: Jérôme Brierre et Didier Morel.

Président: BRIERRE Jérôme élu avec 6 voix.

Les autres membres du bureau ont été élus à l'unanimité à mains levées.

Vice président: DUPREY Michel

Trésorier: MOREL Didier

Secrétaire: THELOY Françoise

Vice trésorier: poste vacant

Vice secrétaire: LARUE Philippe

Membre du conseil d'administration: VIET Caroline et DESMAREST Roger

La séance est levée à 12h15, suivie du pot de l'amitié.

J. Brierre

Président entrant, rédacteur

R. Desmarest

Président sortant



# LES ARCHERS TROYENS

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

### Annexe 1:

#### BILAN FINANCIER 2010/2011 DE L'ASSOCIATION

#### LES ARCHERS TROYENS

CHARGES	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	PRODUITS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS
<b>60-Achats</b>		<b>70- Vente de produits finis, prestations de services</b>	
606100 -licences	2 605,00 €	706000-licences	4 807,00 €
606300 -matériel	5 590,99 €	708000-Licences Découverte	
<b>61-Services extérieurs</b>		708300-Droits de tir	225,00 €
611000-Assurance	201,99 €	708400-Concours	2 095,66 €
613000-Formation	20,00 €	706013-Frais d'entretien	650,00 €
613200-Hotel	50,00 €	708810-Formation	
613210-Frais de mission	39,80 €	<b>74-Subvention d'exploitation:</b>	
613500-location véhicule	37,30 €	741100 - Etat	
<b>62-Autres services extérieurs</b>		741200- Région C.N.D.S	
621000-Consommables	1 024,89 €	741300- Département	240,00 €
621400-Essence	838,70 €	741400- Commune VILLE DE TROYES	500,00 €
625100-Inscriptions archers aux compétitions	233,00 €	741500-	
628100-Cotisation	171,00 €	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	
<b>63- Impôts et taxes</b>		756000-Matériel	12,00 €
<b>64-Charges de personnel</b>		756100-Flèches	60,00 €
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>		756200-Passeports	27,00 €
651000-Frais de bureaux	681,81 €	758500-Maillots	113,00 €
651100-Frais postaux	20,88 €	<b>76-Produits financiers</b>	49,89 €
651600-FFTA kit PUB		<b>77-Produits exceptionnels</b>	
657100-		771300-Don	
658000-		<b>78-Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>67-Charges exceptionnelles</b>			
678800-Stramits			
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>			
<b>Mise à disposition gratuite de biens et prestations</b>	6396,98	<b>Prestation en nature</b>	6 396,98 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 912,34 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>15 176, 53 €</b>

TOTAL PRODUITS	15 176,53 €	NATURE	MONTANT
		Disponibilités (Solde des comptes bancaires en fin d'exercice)	1 029,08 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 912,34 €</b>	Placements	1 623,76 €
		Espèces	32,21 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 2 735,81 €</b>		





# LES ARCHERS TROYENS

1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes

## Annexe 2:

<b>Budget Prévisionnel 2011/2012 DE L'ASSOCIATION</b>			
<b>CHARGES</b>	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR	<b>PRODUITS</b>	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR
<b>60-Achats</b>		<b>70- Vente de produits finis, prestations de services</b>	
606100 -licences	3 300,00 €	706000-licences	5000
606300 -matériel	1 300,00 €	708000-Licences Découverte	
<b>61-Services extérieurs</b>		708300-Droits de tir	200
611000-Assurance	240,00 €	708400-Concours	2000
613000-Formation	600,00 €	706013-Frais d'entretien	360
613200-Hôtel	700,00 €	708810-Formation	500
613210-Frais de mission	590,00 €	<b>74-Subvention d'exploitation:</b>	
613500-location véhicule		741100 - Etat	
<b>62-Autres services extérieurs</b>		741200- Région C.N.D.S	
621000-Consommables	800,00 €	741300- Département	250
621400-Essence	900,00 €	741400- Commune VILLE DE TROYES	600
625100-Inscription archers aux compétitions		741500-	
628100-Cotisation			
<b>63- Impôts et taxes</b>		<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	
<b>64-Charges de personnel</b>		756000-Matériel	
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>		756100-Flèches	65
651000-Frais de bureaux	820,00 €	756200-Passeports	35
651100-Frais postaux	150,00 €	758500-Maillots	70
651600-FFTA kit PUB	30,00 €	<b>76-Produits financiers</b>	100
657100-		<b>77-Produits exceptionnels</b>	
658000-		771300-Don	250
<b>67-Charges exceptionnelles</b>		<b>78-Reprise sur amortissements et provisions</b>	
678800-Stramits		TOTAL PRODUITS	9 430,00 €
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>			
TOTAL CHARGES	€ 9 430,00		